



Daniel Glasner, Juge Assesseur
au Tribunal Criminel de Genève
a prêté serment le 28 mai 2020.

“ *Ce serment, tant celui des procureurs que celui des juges, est chargé de valeurs.*

Un serment qui nous invite à poursuivre et à rendre la justice à tous également, aux faibles comme aux puissants.

Un serment qui nous enjoint de ne pas fléchir dans l'exercice de nos fonctions, un serment qui nous rappelle qu'au cœur de nos valeurs, il y a notre indépendance.

Indépendance vis-à-vis des partis qui nous ont désignés, indépendance vis-à-vis des milieux dont nous nous sentons proches, indépendance vis-à-vis de l'opinion publique, des tweets, des blogs et des lettres de lecteurs.

— Olivier Jornot
procureur général

Extrait du discours prononcé
lors de la prestation de serment
des magistrats du Pouvoir judiciaire
à la cathédrale Saint-Pierre,
le jeudi 28 mai 2020.